



Refus de faire les devoirs de classe

Par **couète**, le **21/06/2010** à **09:53**

Bonjour, rnde depuis peu, mon ex concubin impose à notre fille lors de son dvh (vendredi 18h au dimanche 18h) de ne pas faire ses devoirs de classe du we. qu'elle doit désormais attendre d'être chez moi pour les faire. cette décision à pour seul but de m'atteindre personnellement (refus de communication depuis ma demande de revalorisation de la pension alimentaire). Je ne suis pas du tout d'accord avec cette décision, car ma fille entre au collège à la rentrée prochaine et je pense que ce n'est pas du tout des conditions favorables de faire tout ses devoirs jusque tard le dimanche soir, alors qu'elle a 2 jours devant elle chez son père. A t'il le droit d'imposer cela, et ai-je un recours pour contredire cette décision? merci d'avance pour votre aide